

TERRITOIRES ENVIRONNEMENT OCÉAN  
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

T.E.O.

Territoires Environnement Océan

# RÉSEAU BAC À MARÉE



Fondation  
de France



<https://bacamaree.fr> / 06 17 70 54 39 / [teo.larochelle@gmail.com](mailto:teo.larochelle@gmail.com)



# SOMMAIRE



- 01** | INTRODUCTION
- 02** | LE RÉSEAU EN BREF
- 03** | LES ENJEUX DU RÉSEAU BAM
- 04** | UN INDICATEUR À DEUX NIVEAUX DE DONNÉES
- 05** | L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE COLLABORATIVE AU COEUR DU DISPOSITIF
- 06** | LE RÉSEAU TEO, UNE PLUS-VALUE POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES CITOYENS
- 07** | LA CHARTES PLAGES SANS DÉCHET PLASTIQUES
- 08** | COMMENT FONCTIONNE LE RÉSEAU BAC À MARÉE ?
- 09** | UN DISPOSITIF SAISONNIER
- 10** | NOUVEAU REGARD SUR LA RECYCLABILITÉ
- 11** | LE BUREAU D'ÉTUDE COOPÉRATIF TEO

# INTRODUCTION

Depuis septembre 2017 la société coopérative TEO a déployé un réseau de Bacs à Marée sur le littoral français.

Son objectif est de répondre à une problématique globale, à savoir la diminution de la présence et de l'impact des plastiques sur le littoral.

Les macro-déchets plastiques sont, en effet, retrouvés par tonnes échoués sur les côtes et témoignent l'envergure de la problématique des pollutions plastiques dans les océans du monde.

Des communes, des collectivités territoriales et associations procèdent à des actions ponctuelles (ramassage et/ou sensibilisation). Néanmoins pour répondre à l'ampleur du phénomène, il est nécessaire de les accompagner et les compléter avec des solutions pérennes et cohérentes sur un ensemble de territoires. C'est dans cette perspective qu'est né le Réseau National des Bacs à Marée.

Ce dispositif en gestion partagée permet de diminuer l'impact des plastiques et de récolter de la donnée pour analyser le bon état écologique du littoral et de l'océan.



# LES BAMS EN BREF



Exemple d'implantation en  
Charente-Maritime

**5**  
Départements

**31**  
Communes au  
sein du réseau

**105**  
bacs déployés

**13**  
opérateurs de  
collecte et de tri

**151**

tonnes de déchets  
collectés

Près de

**500**

Citoyens *inscrits* sur  
l'application BAM, et  
des milliers de petits  
gestes citoyens tous  
les jours



# LES ENJEUX DU RÉSEAU BAC À MARÉE



01

## MOBILISER LE MAXIMUM DE CITOYENS

Les Bacs à Marée constituent un outil efficace, et surtout apprécié et pris en main par le citoyen. Ils permettent à ceux qui le souhaitent de s'inscrire dans une démarche de diminution de l'impact des plastiques sur les plages.

02

## ÉVALUER LA POLLUTION

L'objectif est d'évaluer l'évolution de la pollution sur le littoral, notamment en terme de quantité et de caractérisation, en utilisant certains bacs comme **indicateurs de surveillance du bon état état écologique du littoral**.

03

## RECUEILLIR DES DONNÉES

Apporter des données précises sur la pollution littorale, afin que cette donnée serve à terme à mesurer la pertinence des politiques publiques, et à valider les progrès ou dégradations de la résilience des sites.

04

## ÉTENDRE LE RÉSEAU

Essaimer sur le littoral et les parcs naturels marins les bacs à marée dans leur plan de gestion en tant qu'indicateur de pollution.

05

## PÉRENNISER L'EMPLOI

Le projet permet aujourd'hui l'existence d'un double réseau "bacs et entreprises d'insertion", pour lesquelles les BAMs représentent une prestation économique. A terme, TEO travaille à la professionnalisation des collecteurs en imaginant une formation "ouvrière et ouvrier du génie écologique".

# UN INDICATEUR À DEUX NIVEAUX DE DONNÉES

## 1. QUANTIFICATION ET RÉPARTITION

Les macro-déchets déposés dans les bacs sont pesés à chaque collecte. Cette pesée permet à la fois d'estimer le nombre de macro-déchets marins récoltés à l'échelle de l'ensemble du littoral, mais aussi de comprendre plus finement **quels sont les endroits les plus impactés par l'échouage de déchets marins.**

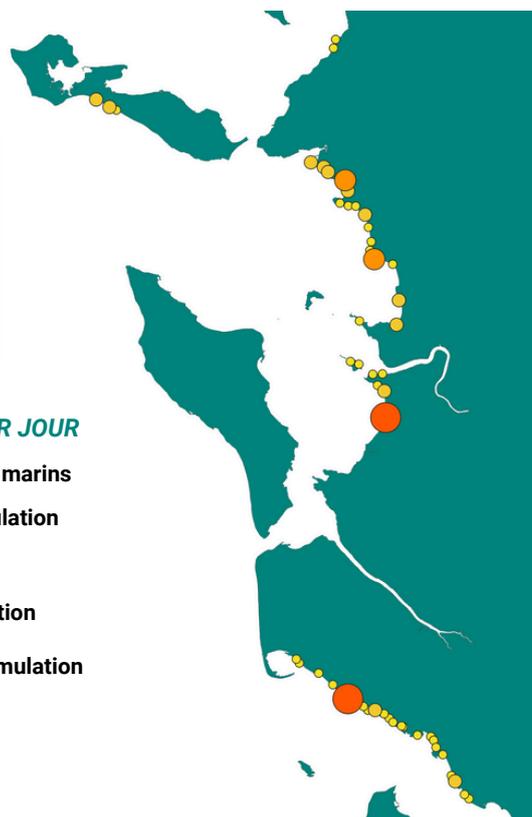
L'objectif est de finaliser les zones d'accumulation de macro-déchets. Ces données sont également affinées au regard des événements météorologiques susceptibles de faire évoluer à la hausse les échouages de déchets : tempêtes, vent d'ouest, grandes marées, ect.



### L'échelle TEO d'accumulation des déchets marins

#### POIDS DES DÉCHETS COLLECTÉS PAR JOUR

- 0 - 2 kg → Peu de déchets marins
- 2 - 4 kg → Début d'accumulation
- 4 - 6 kg → Accumulation
- 6 - 8 kg → Forte accumulation
- > 8 kg → Très forte accumulation ou événement



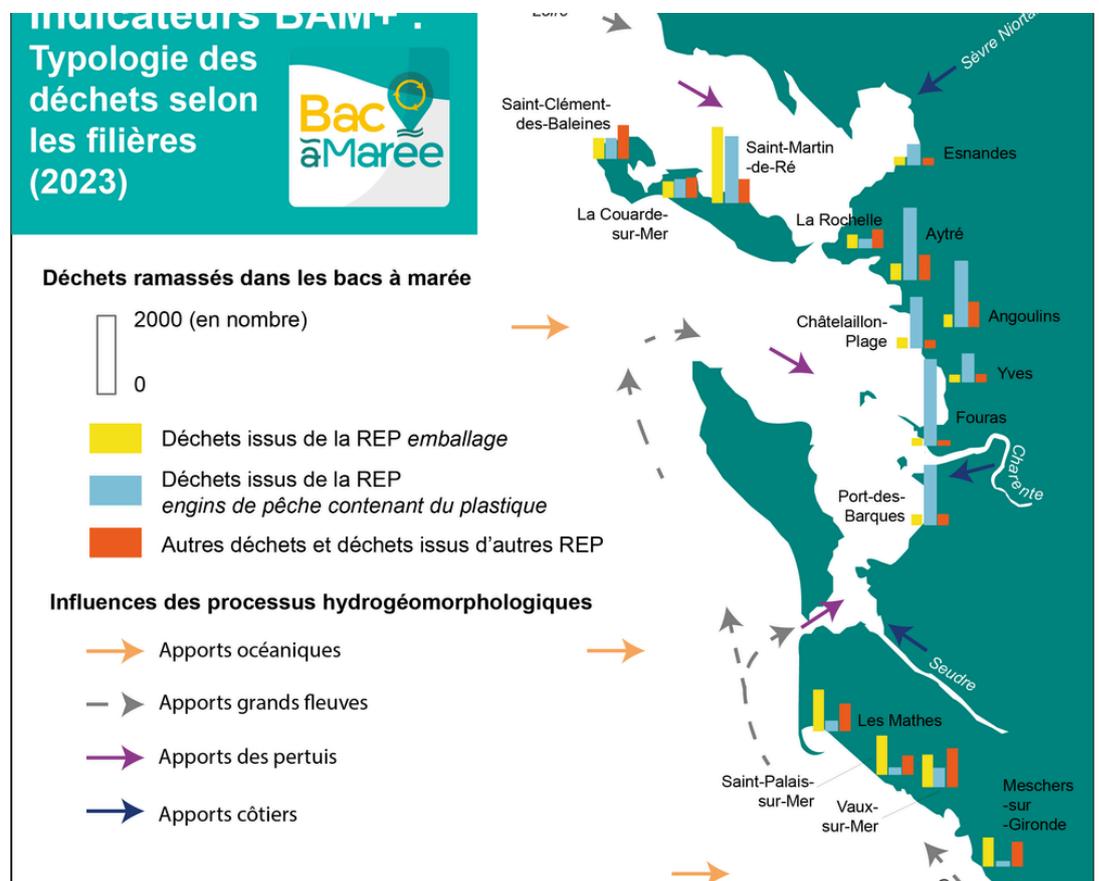
2020/2021

# UN INDICATEUR À DEUX NIVEAUX DE DONNÉES

## 2. CARACTÉRISATION ET ÉVOLUTION

En 2023, le bureau d'étude TEO et l'ONF ont travaillé avec CITEO, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Ministère de la Transition Ecologique pour faire des Bacs à Marée un outil permettant d'identifier les déchets échoués selon un protocole mettant en avant la part de chaque REP (responsabilité élargie des producteurs) afin, à terme, d'envisager leur participation au financement du dispositif.

L'objectif à long terme est d'évaluer l'évolution de la nature des macro-déchets échoués sur le littoral selon chaque type de producteur.





## L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE COLLABORATIVE AU COEUR DU DISPOSITIF

Convaincu que l'effort de dépollution et de gestion des déchets abandonnés, dont les déchets marins, doit être pris en charge de manière collaborative par un écosystème d'acteurs variés, **TEO déploie sur chaque territoire une ingénierie financière dont l'objectif est de participer à la diminution des coûts pour les communes.**



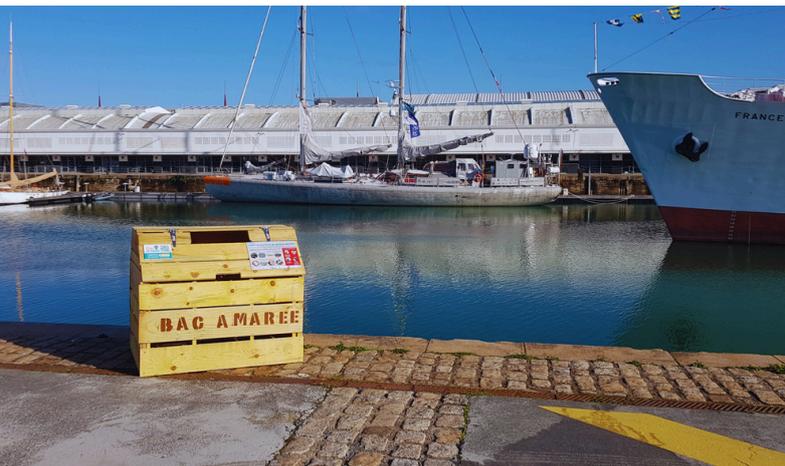
Il est important, vu la diversité des organisations des compétences ou objectifs des institutions par territoire, que les bacs à marée puissent s'inscrire et être pris en compte dans plusieurs dispositifs nationaux, régionaux ou départementaux sur le thème de la gestion raisonnée des plages ou la lutte contre les déchets abandonnés. **Un panel d'acteurs est mobilisé pour imaginer et construire de manière collaborative des modalités d'aides financières** à l'installation et au déploiement des bacs sur le territoire des communes.



# LE RÉSEAU TEO, UNE PLUS-VALUE POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES CITOYENS

Les Bacs à Marée permettent de :

- **Renforcer la place et la visibilité des communes et collectivités** dans leur stratégie pour la préservation de la biodiversité et la qualité de vie sur littoral.
- **Valoriser la prise en compte des enjeux environnementaux** face aux pollutions générées par les macros et micro-plastiques.
- **Rapprocher les citoyens(nes) et les services publics** dans un effort collectif en créant une synergie avec les communes, les parc Naturels Marins et autres espaces naturels; par une communication partagée permettant de valoriser l'investissement d'associations, de collectifs et de citoyens(nes) qui pourrait prendre la forme d'un carnet d'initiatives locales diffusé en numérique sur le réseau BAM.
- Contribuer à la sécurisation économique des projets d'installation de bacs en recherchant des financements en lien avec **une économie bleue socialement innovante** (accès aux marchés et fonds publics, reconnaissance environnementale et financement via les REPs).
- **Favoriser les nouvelles façons d'évaluer la valeur créée**, de manière à prendre également en compte sa dimension immatérielle.
- Identifier des **enjeux prioritaires sur le littoral qui pourraient représenter des leviers de développement** par la création de nouvelles réponses à des besoins non couverts.
- **Appuyer une coopération public/privé** qui est au cœur des projets de l'ESS



# LES BACS À MARÉE ET LA CHARTE PLAGES SANS DÉCHET PLASTIQUE

La mise en place de Bacs à Marée sur le littoral d'une commune **permet d'aider à atteindre jusqu'à huit des engagements** de la Charte Plages Sans Déchet Plastique, promue par le Ministère de la Transition Écologique et l'ANEL.

15 engagements pour

## Une plage sans déchet plastique

**SENSIBILISATION**

**1/ Mettre en place une information tout public sur les principaux déchets retrouvés sur les plages** (emballages, bâtonnets, etc.) et leur impact sur le milieu marin, visible aux entrées des plages, des ports de plaisance et dans les centres-villes.

**2/ Informer les usagers sur les lieux où les déchets doivent être triés et jetés** (affichage, panneaux, presse locale).

**3/ Sensibiliser les enfants** aux bonnes pratiques dans les écoles, les centres de loisirs, de vacances et les clubs de plage et de voile.

**4/ Accompagner les acteurs de l'hébergement touristique et des loisirs nautiques aux bonnes pratiques** (hôtels, campings, clubs, plaisance, capitainerie, etc.).

**5/ Mobiliser les commerçants pour les encourager à ne plus distribuer d'objets plastique à usage unique** (sacs, pailles, gobelets, couverts, ballons et jouets volants...).

**RAMASSAGE, NETTOYAGE, COLLECTE ET TRI**

**11/ Promouvoir ou organiser des événements citoyens** pour nettoyer une plage (1 personne ramasse un déchet).

**12/ Équiper l'entrée ou la sortie des plages avec des conteneurs de tri et des poubelles avec couvercles afin d'éviter la dispersion des déchets.**

**13/ Adapter la fréquence de ramassage** à la vitesse de remplissage des poubelles.

**14/ Pratiquer un nettoyage raisonné** (nettoyage manuel sur les plages naturelles, nettoyage mécanique limité aux plages urbaines).

**15/ Former 30 % du personnel chargé de l'entretien des plages** au nettoyage manuel ou raisonné des plages.

**PRÉVENTION**

**6/ Intégrer l'obligation zéro plastique dans les cahiers des charges des événements** ou démarches promotionnelles organisés sur les plages (gobelets et vaisselles réutilisables, cendriers de poche, interdire les objets publicitaires à usage unique, etc.). Le zéro plastique est une condition d'acceptation des dossiers de demande d'autorisation.

**7/ Expérimenter la consigne sur les contenants alimentaires** avec des restaurateurs volontaires (gobelets, éco-cup, boîtes à sandwich, etc.).

**8/ Proposer des animations** de type bar à eau ou installer des fontaines d'eau potable aux abords des plages.

**9/ Valoriser les restaurateurs et les hôteliers qui proposent des alternatives aux pailles et aux couverts en plastique jetables** et qui développent le réemploi des emballages boissons et des contenants (restauration à emporter).

**10/ Promouvoir l'utilisation de matériaux durables** (bois, paille, osier, rotin, toile, etc.) dans les installations présentes sur les plages comme les restaurants, les mobiliers de plage, les clubs enfants ou sportifs, etc.

**SIGNATURE DE LA CHARTE**

En signant cette charte, la commune :

- bénéficie d'une valorisation des actions qu'elle met en place en faveur d'**Une plage sans déchet plastique**, notamment à travers le portail Biodiversité, tous vivants qui a vocation à valoriser les engagements pris par chacun en faveur de la préservation de la biodiversité ;
- autorise le ministère de la Transition écologique et solidaire à diffuser des informations sur les actions qu'elle met en place dans le cadre d'**Une plage sans déchet plastique** afin notamment d'étendre le retour d'expérience à d'autres collectivités ;
- s'engage à communiquer sur la démarche **Une plage sans déchet plastique** au travers des outils de communication dont elle dispose, site internet, bulletin municipal...

Trois paliers d'engagement

- Palier 1 - 5 engagements réalisés
- Palier 2 - 10 engagements réalisés
- Palier 3 - 15 engagements réalisés

ecologique-solidaire.gouv.fr

# COMMENT FONCTIONNE LE RÉSEAU DES BACS À MARÉE ?

Les citoyens jouent **un double rôle** dans le bon fonctionnement du réseau :

1- **Ils déposent les macro-déchets** plastiques ramassés sur les plages dans des bacs positionnés sur le littoral.

2- **Ils avertissent par le biais d'une application** si le bac est plein. L'application permet également de géolocaliser le bac le plus proche de chez soi.

Ensuite, afin que les bacs à marée soient toujours utilisables, les associations ou **entreprises d'insertion sont chargées de collecter les déchets**, de trier et de compléter des fiches de collectage ayant pour but de caractériser les déchets.

Enfin, ils envoient le contenu des fiches à la société TEO dans le but de compiler les données **qui permettront d'évaluer sur le long terme l'état écologique du littoral**.



# UN DISPOSITIF SAISONNIER

Les déchets interdits dans un Bac à Marée sont les déchets de pique-nique et ordures ménagères, le bois, les produits dangereux et la laisse de mer.

Pour garantir la bonne utilisation du bac à marée, et éviter qu'ils ne se transforment en poubelle, les bacs sont installés en période hivernale (six mois d'hiver en moyenne).

Le Bac à Marée est un outil ancré localement. Il est en effet construit par une entreprise d'insertion locale à partir de volige ou de chute de pin des landes. Son volume est de 1,5m<sup>3</sup>.

## 93 kg

ENVIRON DE DÉCHETS EN MOYENNE DANS UN BAC



**CE BAC A MARÉE N'EST PAS UNE POUBELLE  
MAIS UN COLLECTEUR DE DÉCHETS MARINS**  
(EXEMPLES : FILETS DE PÊCHE, BOIS TRAVAILLÉ, CANETTES SOUILLÉES, VERRE, ETC.)  
ET PARTICULIÈREMENT DES PLASTIQUES ÉCHOUÉS SUR LA PLAGE.

 PIQUE-NIQUES
  SACHETS À DÉJECTIONS
  DÉCHETS MÉNAGERS

Merci pour les équipes du GROUPE NEO 56 qui collectent et trient ce bac à marée.  
Tel : 06.50.03.84.45

**LE BAC EST PLEIN?**  
Signalez le sur l'application web  
du réseau national des bacs à marée!









Plus d'informations sur [www.bacsmaree.com](http://www.bacsmaree.com)

**GROUPE Néo**

**Arden**

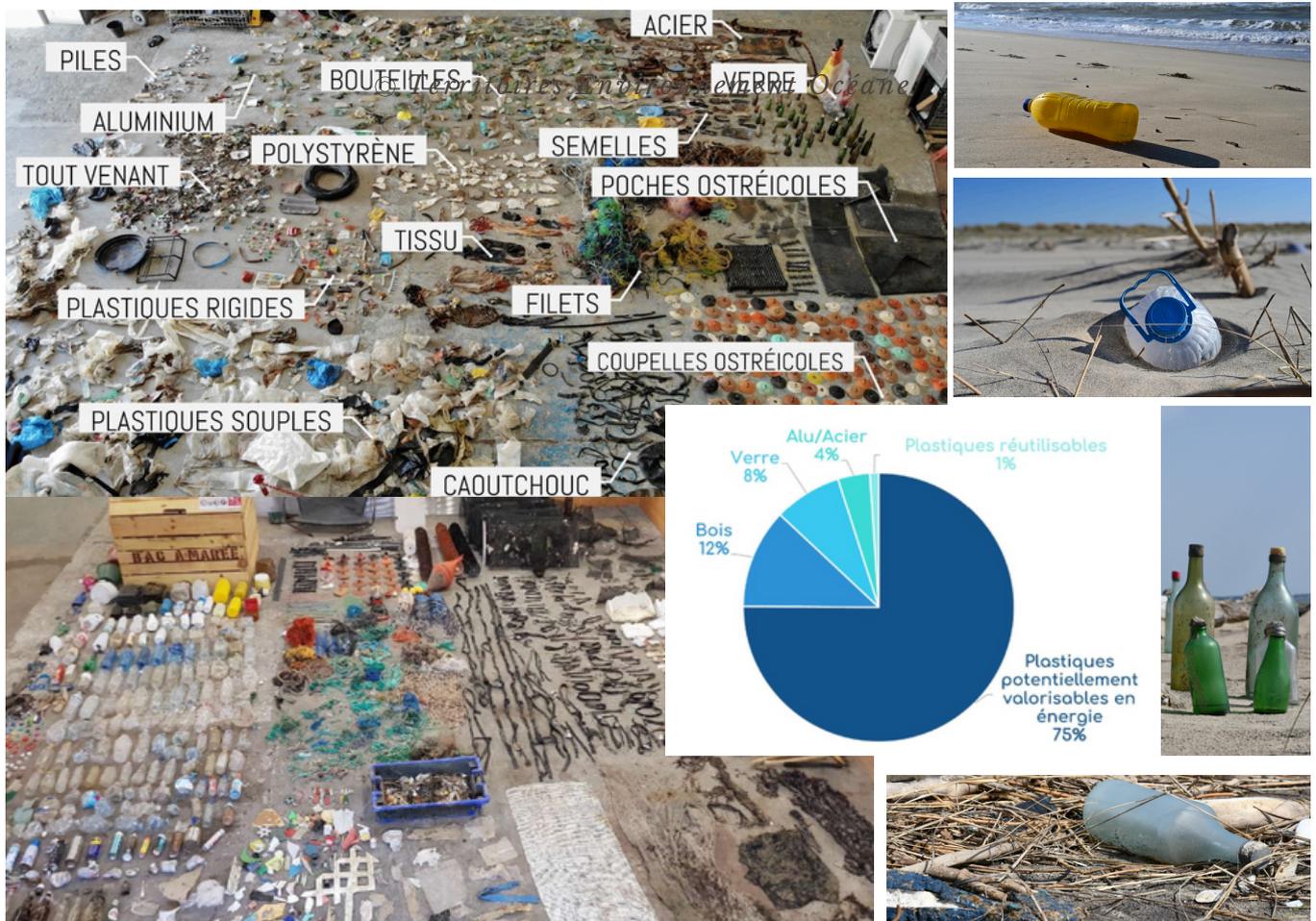
Panneau type

# NOUVEAU REGARD SUR LA RECYCLABILITÉ

Les déchets marins collectés dans un Bac à Marée sont en grande majorité des plastiques. Les macro-déchets collectés, à l'exception de l'aluminium, du verre et du bois ne sont pas recyclés.

Leur séjour prolongé dans l'eau rend leur recyclage impossible.

On suspecte en effet la présence de polluants organiques persistants sur les plastiques ayant séjournés dans l'eau. Ce constat de la non recyclabilité des déchets plastiques ayant séjournés dans l'eau met en exergue le besoin essentiel de limiter le déchet à la source.



---

# PRÉSENTATION DU PORTEUR DU PROJET

# TEO.



*Territoires Environnement Océan*

**BUREAU D'ÉTUDE COOPÉRATIF TEO**

Territoires Environnement Océan est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif à gestion désintéressée. **Chaque collectivité, association ou personne physique peut en devenir membre.**

Créée en 2011 dans une démarche collaborative, la SCIC TEO rassemble des personnes morales et physiques autour d'un intérêt commun qui pourrait se résumer ainsi : **diminuer la présence et l'impact des plastiques dans l'océan et les cours d'eau.**

TEO propose des projets fondés sur des bases scientifiques et volontairement collaboratives, qui ont vocation à être essaimés à l'échelle régionale et nationale.

L'enjeu principal est de façonner un écosystème social et solidaire capable d'activer la bienveillance d'un réseau de partenaires et d'acteurs pour préserver des biens commun essentiel à tous : l'océan et les milieux aquatiques.

# TERRITOIRES ENVIRONNEMENT OCÉAN SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF

## NOS PARTENAIRES ET COLLABORATIONS

### Partenaires publics



### Partenaires privés



### Collaboration avec les entreprises d'insertion



### Partenaires scientifiques



### Collaborations associatives



*Nous contacter : [teo.larochelle@gmail.com](mailto:teo.larochelle@gmail.com)*



**TEO - TERRITOIRES ENVIRONNEMENT OCÉAN**



**BUREAU D'ÉTUDE COOPÉRATIF TEO**